



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

ASSEMBLEE NATIONALE



RESEAU DES PARLEMENTAIRES AFRICAINS CONTRE LA CORRUPTION

APNAC-RDC

Palais du Peuple, Lingwala/Kinshasa-RDC

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°003/APNAC - RDC/2019

« **Projet d'appui aux parlementaires dans la prévention et lutte contre la corruption** »

Assistance technique à l'APNAC dans l'actualisation du cadre légal et institutionnel de prévention et lutte contre la corruption.

1. Contexte général

1.1. Contexte du projet

L'APNAC-RDC est un chapitre du Réseau des Parlementaires Africains Contre la Corruption (African Parliamentarians Network Against Corruption, en sigle « APNAC »). Créée à Kampala en 1999, l'APNAC Afrique a son siège à ACCRA/GHANA. Ce réseau milite pour un continent Africain engagé plus que jamais dans la lutte contre la corruption, ce phénomène dévastateur dont les conséquences ne peuvent plus être comptées.

Son but s'inscrit dans la logique de prévention et de lutte contre la corruption en RDC.

La présente mission s'inscrit dans le cadre du projet piloté par APNAC-RDC, financé par OSISA pour assurer la formation des Parlementaires et des activistes de la société civile, dans leur rôle de prévention et lutte contre la corruption.

Ce projet qui entre en phase opérationnelle en septembre 2019 se pose comme objectif général « *la Promotion de la transparence, du contrôle et de l'obligation de rendre compte* »,

Le programme adresse de façon coordonnée l'ensemble des composantes de la problématique de l'actualisation du cadre juridique de lutte contre la corruption : administration de la justice / modernisation de la législation / indépendance et efficacité des juridictions / renforcement des capacités des parlementaires et des acteurs de la société civile / rapprochement des citoyens des élus pour une meilleure implémentation de l'obligation de rendre compte.

Il est structuré en 4 résultats ayant trait à :

- i. *L'amélioration des interactions entre les parlementaires et les membres de la société civile ;*
- ii. *L'actualisation du cadre légal et institutionnel en matière de lutte contre la corruption ;*
- iii. *La collecte d'information à travers un centre d'écoute pour la promotion de la*

Tél. : +(243) 990903249; +(243) 990903265; +(243) 812014556; +(243) 810109242

E-mail : apnacrdc@gmail.com

www.apnacafrica.org ; www.gouvernancepourtous.cd

- redevabilité ;*
iv. *La sensibilisation du parlementaire à l'éthique.*

La mission proposée intervient dans le cadre du résultat (ii), qui nécessite (1°) un recrutement des consultants d'expérience avérée pour contribuer à l'actualisation du cadre juridique de la lutte contre la corruption ; (2°) l'organisation des séances d'échanges entre les consultants et les experts de la justice ainsi que ceux des structures de lutte contre la corruption, en vue de l'enrichissement du travail réalisé, d'une part et (3°) un recrutement des agents de communication pour enregistrer toutes les dénonciations collectées à travers un centre d'écoute (call center) ; (4) la rédaction des rapports journaliers qui feront l'objet des rapports publiés chaque trimestre et un rapport consolidé à la fin de l'année, d'autre part.

2. Description de la mission

2.1. Objectif général

La mission a pour objectif général d'apporter une assistance technique à l'APNAC dans la formulation des propositions de lois relatives à la prévention et lutte contre la corruption visant l'actualisation et la mise en cohérence du droit pénal et de la procédure pénale congolais avec les orientations constitutionnelles et les obligations internationales de la RDC en matière de prévention et lutte contre la corruption. Et la production d'un rapport final sur les dénonciations en créant un débat qui aidera le pays à avancer dans la lutte contre la corruption.

2.2. Objectifs particuliers

Les objectifs particuliers sont d'une part de réaliser un diagnostic complet de l'encadrement juridique de la justice et d'autre par l'appui à la conception d'un programme législatif et réglementaire mettant en cohérence les réformes juridiques envisagées. Mais aussi de lancer un débat sur le plan national sur le taux de corruption dans différents secteurs de la vie.

3. Services demandés

3.1. Tâches à exécuter

A. Les consultants :

1. participeront à la réalisation d'un diagnostic complet de l'encadrement juridique de l'organisation judiciaire congolaise actuelle et en identifiant les contradictions et lacunes du corpus normatif actuel sur la thématique lutte contre la corruption et faits assimilés ;
2. identifieront les textes réglementaires d'application devant accompagner la construction législative en cours et future ;
3. participeront à l'identification des axes nécessitant des réformes législatives imposées par les dispositions des traités internationaux auxquels la RDC est partie, y inclus les Conventions de Nations unies, la Convention de l'Union Africaine et le Protocole de la SADC sur la prévention et lutte contre la

Tél. : +(243) 990903249;+(243) 990903265;+(243) 812014556;+(243) 810109242

E-mail : apnacrdc@gmail.com

www.apnacafrica.org ; www.gouvernancepourtous.cd

corruption ;

4. participeront à l'identification et l'analyse critique des textes déjà rédigés tant par l'APNAC que par toute autre organisation de lutte contre la corruption et prépareront le processus devant aboutir à une adoption législative effective ;
5. animeront un atelier à l'attention de tous les experts du Ministère de la Justice et de l'OSCEP avec comme finalité d'enrichir les projets des propositions des lois
6. participeront à la rédaction du document final qui servira de base du plaidoyer et de lobbying et qui sera officiellement remis à l'APNAC-RDC et au Parlement.

Les consultants bénéficieront de la base de données législative et documentaire conçue par l'APNAC-RDC et qui rassemble l'essentiel de la documentation requise. Une copie de la base sera communiquée par l'APNAC-RDC aux consultants dans les 15 jours précédant leur mission.

B. Les membres du centre d'écoute :

1. Procéderont à la collecte d'informations sur les cas de corruption ;
2. Prendront et répondront les appels généraux, anonymes, confidentiels et gratuits de toute personne qui voudra se confier à l'APNAC-RDC pour dénoncer ;
3. Procéderont à l'enregistrement de tous les appels reçus ;
4. Dresseront des rapports journaliers, trimestriels et annuels.

4. Résultats attendus

- La qualité du travail produit par les consultants.
- Admission par le Parlement et alignement des lois pour discussion.
- Le nombre d'organisations de la société civile impliquées dans le plaidoyer ;
- Les commentaires reçus des programmes de sensibilisation organisés.
- Les débats organisés autour des rapports de dénonciations.

5. Critères de qualification

Les personnes intéressées par cet avis devront produire les informations démontrant qu'elles sont qualifiées et expérimentées pour réaliser les présents services dans le délai requis.

Profil du Consultant :

- Master en droit ou diplôme en Sciences humaines avec une expérience liée aux questions juridiques et judiciaires, avec un clin en droit des traités ;
- 10 ans d'expérience professionnelle pertinente au sein des institutions publiques nationales ou internationales avec une expertise confirmée et d'excellentes références

Tél. : +(243) 990903249;+(243) 990903265;+(243) 812014556;+(243) 810109242

E-mail : apnacrdc@gmail.com

www.apnacafrica.org ; www.gouvernancepourtous.cd

en matière de Bonne gouvernance et plus spécifiquement en matière de prévention et lutte contre la corruption ;

- Bonne capacité rédactionnelle doublée d'une bonne connaissance en matière de légistique (drafting législatif et réglementaire) ;
- Expérience en mission d'étude, appui ou évaluation des projets notamment ceux liés à la prévention et lutte contre la corruption implémentés par les Organisations non gouvernementales ;
- Aptitude à l'animation d'ateliers pour la formation des adultes, andragogie ;
- Maîtrise des logiciels courants de bureautique (notamment Word et Powerpoint) ;
- Maîtrise de la langue française ;
- Respectueux du délai imparti et disponible à chaque fois que de besoin.
- Avoir au moins un cabinet de référence.

Profil de l'agent du Call center

- Licencié ou Gradué en communication ;
- Bonne capacité rédactionnelle doublée d'une bonne connaissance en matière de lutte contre les antivaleurs ;
- Apte à communiquer aisément, avec courtoisie et précision ;
- Maîtrise des logiciels courants de bureautique (notamment Word, Excel et Powerpoint) ;
- Etre disponible à temps plein ;
- Capable de travailler sous pression ;
- En plus de la langue française, maîtrise d'au moins deux langues nationales ;
- Résider à Kinshasa/RDC.

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par la Convention SGDR05961 signée entre OSISA et APNAC-RDC, relative au Projet d'appui aux parlementaires dans la prévention et lutte contre la corruption.

7. Dossier de Candidature :

Les candidats intéressés par cet Appel à Manifestations d'Intérêt devront fournir :

- 1) Lettre de manifestation d'intérêt en attestant sa capacité de nous fournir un travail de qualité et dans le meilleur délai ;
- 2) CV détaillé et actualisé justifiant son expérience et son expertise en matière de gouvernance, et plus spécifiquement en matière de prévention et la Lutte contre la Corruption, avec trois références;
- 3) Copies des diplômes, des certificats et attestations.

Tél. : +(243) 990903249;+(243) 990903265;+(243) 812014556;+(243) 810109242

E-mail : apnacrdc@gmail.com

www.apnacafrica.org ; www.gouvernancepourtous.cd

N.B : Les candidatures féminines sont encouragées.

La date **limite de soumission des candidatures est prévue pour Lundi 30 septembre 2019 à 14h30'** heure de Kinshasa.

Le dossier de candidature doit contenir :

1. La lettre de motivation ;
2. Le CV
3. La photocopie de diplôme ;
4. La photocopie de sa carte d'identité.

Ceux des candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur dossier de candidature à l'adresse suivante : apnacrdc.postulant@gmail.com

Tél : +(243) 0818143782; 990903265; 997794474; 810109242

Site : www.apnacafrica.org

Seuls les candidats retenus seront contactés pour la suite du processus.

Fait à Kinshasa, le

Honorable PASI ZAPAMBA BUKA Jean Pierre



Tél. : +(243) 990903249; +(243) 990903265; +(243) 812014556; +(243) 810109242

E-mail : apnacrdc@gmail.com

www.apnacafrica.org ; www.gouvernancepourtous.cd